

# La Caselle Enchênée

AVRIL 2013 - N° 31

LA GAZETTE DE L'ASEL



La caselle de Nouel

Association de Sauvegarde de  
l'Environnement du pays de  
Lalbenque

## UNE FERME PHOTOVOLTAÏQUE À LALBENQUE ?

Nous avons souvent parlé dans notre journal du terrain de *Cournesses*, un territoire de 96 hectares, en bordure de la route de *Puylaroque*, qui appartient à la commune de Lalbenque. Un don généreux d'une riche propriétaire qui date de plus d'un siècle mais conditionné à obligation d'entretien et à droit de pacage pour les riverains. Laissé à l'abandon, non exploité par les agriculteurs ou éleveurs depuis des décennies, ce terrain, recouvert de taillis, de landes à cornouillers et de bois par endroits impénétrables, était devenu jusqu'à ces dernières années un terrain de jeu pour les chasseurs. Aidée par le Conseil Général, la municipalité a depuis deux ans redonné vie à cet espace en dédiant 40 hectares de cette surface au pastoralisme. Trois éleveurs se partagent désormais les six parcs aménagés et clôturés. A l'aide d'un broyeur forestier, le toilettage des lieux a pu se faire et *Cournesses* est redevenu un lieu agréable, ouvert à la pratique de la balade à pied, à VTT et à cheval puisqu'un chemin balisé le traverse de part en part. Avec de tels travaux, le risque d'incendie s'en trouve considérablement diminué. Quarante autres hectares sont restés à la disposition des chasseurs. Voilà un projet réussi, mené dans la concertation avec les citoyens et les divers intéressés.

Reste une quinzaine d'hectares inutilisables pour l'élevage car recouverts de rochers lapiazés, très boursoufflés et saillants. Sur cet espace, l'idée d'une implantation de ferme photovoltaïque avait commencé à germer depuis les premiers aménagements du site. Une idée qui fait son chemin et l'ASEL tient à donner sa position sur ce sujet. Tournant le dos aux énergies fossiles trop polluantes et à l'énergie nucléaire trop dangereuse et trop coûteuse sur le long terme, notre association ne peut qu'encourager les énergies renouvelables. Le photovoltaïque en est une qu'on peut utiliser au sol sous forme de fermes gigantesques ou

sur les toits de grandes surfaces sur des bâtiments publics ou privés. Notre préférence va bien sûr à la seconde solution et il est inadmissible de voir se construire des bâtiments publics neufs sans l'aménagement des toitures avec des panneaux photovoltaïques ou tout du moins thermiques. La maison communautaire de Lalbenque n'en a pas et la future maison de santé n'en sera pas non plus équipée. Seul le toit du gymnase est équipé de 750 mètres carrés de panneaux produisant 94 000 kWh an.

Notre association est par principe opposée à une consommation excessive d'espaces naturels agricoles et forestiers, une pratique d'ailleurs contraire aux dispositions de la loi SRU. Mais, dans le cas précis du projet de *Cournesses*, les informations dont nous disposons nous pousseraient plutôt à soutenir ce projet: l'implantation de cette centrale sur un terrain impropre à toute culture, une surface d'une dizaine d'hectares, une production estimée à 5 MW, un raccordement au transformateur de Lalbenque à 7 kilomètres et un coût estimé autour de 10 millions d'euros. Restent les deux problèmes majeurs de la structure juridique dans laquelle pourrait se réaliser ce projet et surtout le coût.

Pour la structure juridique, le maire du village, Jacques Pouget, semble souhaiter ne pas donner ce projet à des investisseurs privés. L'idée germe d'une société d'exploitation avec participation majoritaire d'établissements publics (*commune, communauté de communes, Quercy-Energie...*) et l'aide minoritaire éventuelle d'autres financeurs privés. Cette forme de refus d'investissements spéculatifs n'est pas pour déplaire à notre association qui verrait même d'un bon oeil la participation des habitants qui le souhaiteraient pour soutenir financièrement un projet local de production d'énergies renouvelables. Pourquoi pas une forme de coopérative où les collectivités locales et les citoyens pourraient porter un projet original ? La difficulté essentielle restera le problème du prix de rachat du Kwh. On est loin de l'heureux temps où EDF rachetait le KW à 60 centimes.

A un tel prix, le temps d'amortissement était très court (6 ans pour la toiture du gymnase de Lalbenque...avec rente annuelle de 56 000 euros au bout de ces six années !). Avec un prix de rachat désormais à moins de 10 centimes, les investisseurs se découragent. Nous sommes là devant une volonté délibérée d'EDF de mettre un frein aux énergies renouvelables au profit de l'énergie nucléaire. Est-ce une raison pour ne pas tenter ce projet ? Allons-nous abandonner le photovoltaïque sous prétexte que ce secteur est désormais beaucoup moins rentable qu'autrefois ? Même si la durée d'amortissement d'un tel projet est trois ou quatre fois plus longue, faut-il pour autant baisser les bras et se tourner vers notre sacro-sainte énergie nucléaire ? Ce serait la voie de la facilité. Puisque nous devons mettre au plus vite un

terme à la filière nucléaire qui nous a offert en 25 ans les deux merveilleux spectacles de Tchernobyl et Fukushima... il faut bien trouver des sources d'énergie sans danger, non fossiles et renouvelables. Des projets comme celui-là, à dimension humaine et portés par un investissement public et collectif, ne peuvent qu'obtenir l'aval de notre association.

Avec un tel soutien de l'ASEL à ce projet municipal, nos détracteurs habituels et les conseillers municipaux qui ne voient dans notre gazette qu'un outil destiné à la critique systématique des élus seraient bien inspirés de réviser leur jugement. Il leur est conseillé désormais de tourner sept fois leur langue dans leur bouche avant de parler...ou d'écrire !

Daniel Pasquier

## EN BREF

### PAS D'ÉTOILES

#### SUR LE PAYS DE LALBENQUE

L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN) vient de labelliser 216 communes françaises pour leurs efforts en faveur d'une meilleure qualité de la nuit et la réduction de la pollution lumineuse. Les critères d'attribution de ces étoiles (de 1 à 5) portent sur les installations de l'éclairage public, l'aménagement des sources lumineuses, leur temps de fonctionnement durant la nuit, la préservation des nuits étoilées et les économies d'énergies réalisées. Sept villages du Parc Régional des Causses du Quercy ont été récompensés pour leurs efforts dont deux, Beaugard et Reilhac, ont obtenu 4 étoiles. Félicitations à l'équipe municipale et à nos voisins de Beaugard ! On aurait aimé voir un des villages du Pays de Lalbenque récompensé...Aucun ne figure dans cette liste...et pour cause ! L'ASEL a pourtant œuvré dans ce sens en demandant aux maires de modifier leur éclairage et d'éteindre les lumières à partir de minuit. Nous avons même organisé une conférence publique sur le sujet, animée par Henri Longdot, en novembre 2011 pour montrer l'intérêt des efforts à engager. A cette conférence, le seul élu présent était le maire de Lalbenque. Ne désespérons pas ! La commune de Lalbenque s'oriente dans le bon sens en éteignant un lampadaire sur deux de minuit à six heures du matin, dans une partie du village. Timide avancée et essai à transformer sur le reste du village. Ce label et ces étoiles sont distribués tous les quatre ans. Les élus ont jusqu'en 2016 pour faire de vrais efforts pour protéger le ciel nocturne. Nous avons dans le Lot un des plus beaux ciels nocturnes de France. Mettons tout en œuvre pour le préserver !

Arnaud Prochaska

## PAN SUR LA LAUZE !

Pan sur le bec (pour paraphraser un célèbre journal satirique)...ou plutôt pan sur la lauze....de la Caselle Enchênée ! Dans notre dernier numéro, nous nous étions un peu moqués du maire de Cieurac et de son conseil municipal qui avait accepté les travaux engagés sur leur commune pour supprimer un passage à niveau en faisant faire à la route départementale un long détour en épingle à cheveux. Après enquête, il semble que l'équipe municipale se soit opposée à ce projet mais qu'elle n'ait pas pu l'empêcher. Les décisions ont été prises par le Conseil Général et Réseau Ferré de France qui n'ont pas tenu compte des remarques des élus locaux et de la population. La solution de sagesse aurait été d'obliger la société autoroutière, lors de la construction de l'autoroute, à supporter les travaux de suppression de ce passage à niveau... et non au Conseil Général et à Réseau Ferré de France.

Daniel Pasquier

## FLEURISSEMENT DE LALBENQUE

Il avait été prévu la mise en place d'arbres en bac sur certains points de la rue du marché aux truffes. Ce projet n'a pas encore abouti car il est lié à l'aménagement de la rue de la mairie. Il est prévu que les bacs recevant les arbres soient les mêmes sur l'ensemble du village, et ceux situés sur la place de l'église ne sont pas encore déterminés. Normalement, dans les deux mois à venir, la décision doit être prise et les arbres plantés. En ce qui concerne les fleurs, aucun changement: les bacs seront mis en état par le personnel municipal, les plants fournis par la mairie et les plantations effectuées par les associations volontaires....ou les simples particuliers qui auront envie de prêter main forte. Affaire à suivre donc...

Gérard Pernot

# RESTAURATION D'UNE CITERNE ANCIENNE

Le Lot n'a disposé que tardivement de l'eau courante. Jusqu'au tout début des années soixante, l'approvisionnement en eau était une préoccupation constante, d'autant qu'une bonne partie du territoire est constituée de plateaux calcaires dépourvus de cours d'eau en surface. D'où le nombre important de citernes collectant l'eau des chemins ou des toitures.

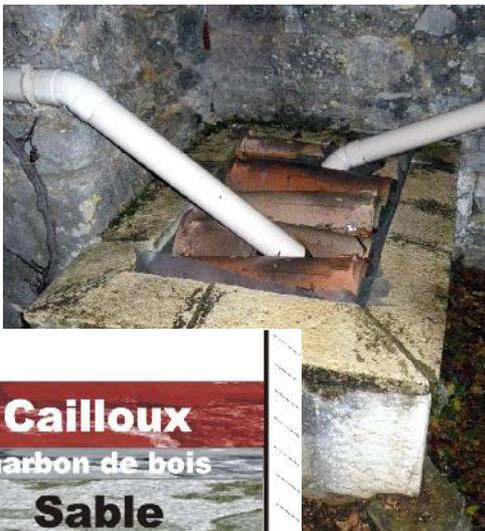
A une époque où l'on parle de réchauffement climatique et de protection de la ressource en eau, il serait dommage de laisser perdre ce patrimoine.

Cet article a pour objectif de faire partager mes expériences sur la remise en état de citernes à usage non potable (*arrosage ou toilettes*).

## LA COLLECTE DE L'EAU

Sur les chemins, c'est souvent l'eau de ruissellement qui est collectée, *via* une rigole (*voir la [citerne dégagée par l'ASEL](#) à Bach*), et donc plutôt sur des chemins en pente. Les goudronnages successifs les ont souvent fait disparaître.

Près des maisons, c'est l'eau des toits qui est collectée *via* des gouttières. Elle atterrit généralement dans un bac qui sert de filtre. Il est rempli d'une couche de charbon de bois au fond et d'une épaisse couche de sac sec (*sable lavé*). Il est destiné à retenir les petits débris.



## LA CITERNE

La cuve était creusée dans la roche et enduite de chaux. Une couche finale de ciment assurait l'étanchéité. La couverture était voûtée et enterrée ou

alors une couverture en lauzes permettait un accès semblable à celui d'un puits.

## LES DÉSORDRES

Plus on s'approche de la surface, et plus la roche est fissurée, ce qui laisse un passage pour les radicales. Les arbres alentour vont être attirés par cette humidité, et leurs radicales petites mais puissantes vont agrandir les fissures puis finir par craqueler l'enduit, entraînant une perte d'étanchéité.

Avec les années, des boues se sont déposées au fond de la citerne, quand elle n'a pas servi de poubelle !

La remise en état débute donc par un déblaiement du fond couvert, puis un décapage des parois au nettoyeur haute pression qui permet de faire apparaître les moindres fissures.

On sondera aussi les parois au marteau pour détecter des zones où l'enduit se décolle. Il faut détruire ces zones, puis les décaper pour évacuer la terre qui s'y est insérée.

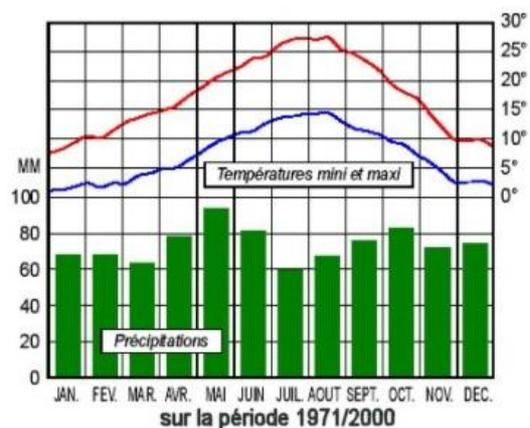
Là où l'on doit refaire l'enduit (*fissures, décollements*), il faut remettre un enduit de chaux hydraulique.

Pour l'étanchéité, on utilisera un enduit de cuvellage étalé au pinceau à colle pour papier peint. Avec trois couches, on peut être tranquille pour quelques années.

## LE FILTRE

La récupération d'eau en été se fait sur des pluies d'orage, donc un volume d'eau important dans un temps court : si on filtre trop, cela aboutit à ce que le filtre déborde et on perd une bonne partie de cette eau. Il faut donc trouver un compromis entre un bon filtrage et une récupération d'eau efficace. Cela sera déterminé selon ses besoins d'eau, la capacité des citernes, et leur niveau de remplissage au début de l'été. Il faut compter un maximum de 2 mois sans eau.

Normales de températures et de précipitations à Gourdon



Pour ma part, je filtre très peu en utilisant du filtre à aquarium sur une buse en PVC percée.

## LE POMPAGE

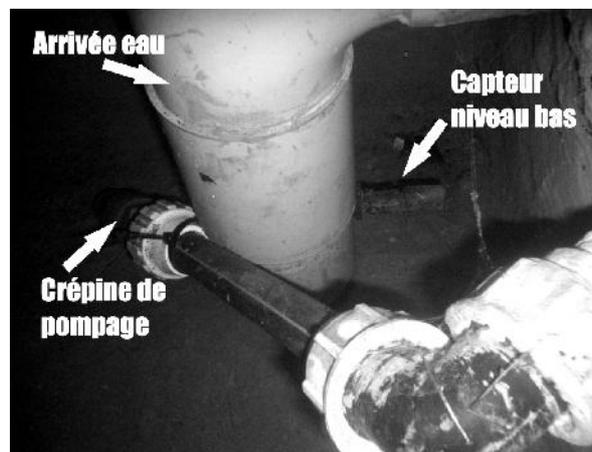
Pour éviter les problèmes de gel, destructeur de pompe, on les mettra dans un local hors gel, car la distance peut être importante avec les pompes multi turbines (*quelques dizaines de mètres chez moi*).

Elle sera reliée sur l'installation à alimenter (*arrosage, WC*) via un ballon tampon et sera donc équipée d'un pressostat intégré, pour assurer une pression constante dans l'installation, ainsi qu'un fonctionnement automatique.

Comme il ne faut pas la faire tourner en absence d'eau, il y a pour cela deux solutions:

- un capteur adéquat sur la pompe
- un contacteur de niveau bas dans la citerne (*ces contacteurs étant assez fragiles, il vaut mieux le doubler*).

Côté citerne, on trouve un tube qui canalise l'arrivée d'eau au fond de la citerne, avec un coude évitant de brasser le fond. Sur ce tube, on fixe le tuyau d'aspiration équipé de sa crépine et de son anti-retour, et le capteur de détection de niveau bas légèrement au dessus de la crépine.



## ENTRETIEN

Du fait des désordres créés par les racines des végétaux qui parviennent toujours à se faufiler, il faut compter refaire un nettoyage / étanchéité tous les cinq ans environ. Les filtres devront être nettoyés avant le début de chaque été afin de ne pas compromettre la récupération de rares pluies d'orage, par colmatage.

*Arnaud Prochaska*

SOURCES : statistiques Météo France



## CARTON VERT

Le carton vert de ce printemps va aller à la municipalité de Varaire pour l'action menée cet hiver. Confrontée comme toutes les autres communes au délicat problème des poubelles vertes et grises qui n'ont rien de particulièrement esthétique, la mairie de Varaire s'est lancée en novembre et décembre derniers dans la construction de murets en pierres sèches surmontés de pierres debout (*les fameuses ratzels !*) pour cacher les poubelles de la vue des passants. Plusieurs points de collecte ont déjà été réalisés...tout spécialement aux différentes entrées du village. L'entrée par la route de Bach est tout particulièrement réussie.

Notons, sans ironie, qu'il est plus agréable d'entrer dans un village en étant accueilli par ces murets de pierres sèches que par une décharge sauvage illégale sur le terrain des ateliers municipaux de Lalbenque !

Et cette initiative prend encore davantage de sens quand on sait que tout ce travail est l'œuvre d'une trentaine de bénévoles qui ont accepté de consacrer deux week-ends de leur temps libre à travailler ensemble pour aboutir à ce résultat surprenant.

La municipalité a bien sûr fourni les pierres et les bénévoles (*simples particuliers et entrepreneurs...*) ont fait le reste. Chapeau bas ! Quoi qu'on en dise, le bénévolat n'est pas en perte de vitesse....tout du moins dans certaines communes au dynamisme plus participatif que d'autres.

Encouragé par la réussite de cette opération hivernale, le maire du village, Marcel Aymard et son équipe sont bien décidés à continuer dans ce sens en construisant dès cet été les mêmes jolis murets à l'entrée du village par la route de Limogne.

Belle initiative qui allie beauté du paysage, préservation de l'environnement et participation citoyenne. Qui dit mieux ?

*Daniel Pasquier*



## TROP... C'EST TOUJOURS MIEUX

Des hurluberlus populistes prétendent qu'il faut réduire les inégalités. Ces farfelus irresponsables, ennemis de la liberté de récompenser nos meilleurs talents, nous rabâchent du matin jusqu'au soir des théories fumeuses sur le changement climatique, l'érosion de la biodiversité et les dangers de l'exploitation des gaz de schiste. Les voilà qui osent même affirmer qu'il y a un lien entre les inégalités et la destruction de l'environnement.

Et voilà maintenant que ces jivaros s'attaquent à nos amis paysans. Un Astérix moustachu qui naguère démolissait les temples de la restauration rapide et de la malbouffe accuse la politique agricole d'être injuste : les subventions reçues par nos camarades Albert de Monaco et Elisabeth d'Angleterre pour leur admirable activité agricole seraient excessives !

Jugez vous-même : la Commission européenne veut plafonner à 300 000 euros par exploitation le montant maximum des subventions agricoles : c'est

déjà un premier pas vers le collectivisme! Eh bien ces écolos veulent limiter ce montant à 100 000 euros! C'est d'autant plus scandaleux qu'ils osent affirmer que ce seuil de 100 000 euros concerne seulement 30 000 exploitations en Europe sur treize millions de paysans, ce qui permet d'économiser près de 7 milliards d'euros pour aider les petites exploitations et l'agriculture biologique.

L'audace de ces illuminés n'ayant plus de limite, ils veulent aussi encourager la rotation des cultures, et les protéines végétales, pour réduire nos importations d'OGM. Une riposte s'impose : riches amis, grands propriétaires terriens, vous tous qui condamnez la décision des Suisses de plafonner les rémunérations pourtant parfaitement légitimes de nos camarades patrons, unissons-nous pour barrer la route à une agriculture écologique et préserver les subventions pour les gros !

*Thierry Le Reun*

*inspiré par H. Kempf du journal Le Monde du 10/03/2013*

## LA CARRIERE DE VAYLATS

Dans notre numéro d'octobre 2012 nous vous informions qu'un recours avait été déposé le 31 août dernier au Tribunal Administratif de Toulouse par le GADEL (*Groupement Associatif de Défense de l'Environnement du Lot*) pour demander l'annulation de l'arrêté préfectoral portant autorisation d'extension de la carrière de Jean-Luc Séguy, à Vaylats. On attend toujours la décision du tribunal.

Petit rappel des faits. La carrière de la SARL Séguy TP, sise sur la commune de Vaylats, a été exploitée depuis 1974. Elle extrait des matériaux calcaires par abattage à l'explosif et les transforme en granulats par concassage et criblage sur place. Une demande de renouvellement et d'extension portant sur une période de trente ans a été déposée en décembre 2009. Une enquête publique a été réalisée du 15 novembre au 15 décembre 2010. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable assorti d'une recommandation d'études naturalistes du site. L'autorisation de poursuivre l'exploitation et de l'étendre sur 12,4

hectares a été accordée pour 30 ans par l'arrêté préfectoral du 9 septembre 2011.

Cette autorisation délivrée par monsieur le Préfet du Lot est contestée par le GADEL aux quatre motifs suivants :

1) Les intentions d'exploitation sont susceptibles d'affecter une ressource en eau potable majeure du sud du département du Lot. L'écoulement des effluents de la carrière est susceptible de porter atteinte à la qualité des eaux car ces effluents ne pourront pas être filtrés.

2) Ce projet s'oppose directement au schéma départemental des carrières qui affirme : «*Dans tous les cas, les carrières ne pourront être autorisées dans les périmètres de protection rapprochée des captages et sur les secteurs de drainage karstiques des réseaux utilisés pour l'eau potable.*». La décision du préfet de s'affranchir des dites dispositions n'est pas motivée.

3) Cette extension tend à impacter durablement un certain nombre d'espèces animales et végétales protégées. L'étude d'impact en a mentionné une partie mais des études plus récentes ont fait état d'une

biodiversité encore plus importante. Une partie de ces espèces est en effet protégée au titre de la Directive «*Oiseaux*» et le projet jouxte la ZNIEFF de Marcenac. L'arrêté préfectoral autorise ainsi l'entreprise Séguy à procéder à la destruction d'espèces et d'habitats protégés sans lui imposer une demande de dérogation pour ce faire.

4) Les spécifications relatives aux mesures de niveau de bruit de l'exploitation ne sont pas conformes à la réglementation. Le niveau sonore à respecter en limite d'exploitation doit être inférieur à 70 décibels mais l'arrêté omet de préciser les emplacements particuliers où les valeurs d'émergence sonore sont à vérifier.

Si l'ASEL n'est pas directement à l'origine de ce recours, elle n'en soutient pas moins cette démarche dont les motivations lui paraissent pertinentes et conformes à l'intérêt général. Dès que le tribunal administratif aura rendu sa décision, la Caselle Enchênée informera ses lecteurs.

*Thierry Le Reun*

# DROIT DE RÉPONSE

La justice l'appelle en termes savants le «*corpus delicti*»....le corps du délit...autrement dit ce qui prouve matériellement l'existence d'un délit ou d'un crime. Il n'y avait, en l'occurrence, ni délit encore moins crime dans la charge portée, dans notre dernier numéro, contre les ravages de l'épareuse de Mathieu Brunet autour de Cieurac.

L'auteure de l'article, Eleonore Havard, nous avait joint plusieurs photos pour illustrer les raisons de sa colère. Par manque de place dans notre petit « huit pages », nous n'avons pas pu montrer cette photo prise le lendemain du passage de l'outil saccageur. Erreur réparée avec la publication de cette photo qui se passe effectivement de commentaires. Nous n'allons pas réouvrir le débat avec des droits de réponse sans fin. A ceux qui voudraient lire les divers points de vue concernant l'utilisation des épareuses

pour entretenir les paysages, nous leur conseillons de se replonger dans le numéro 30 de décembre dernier de la Caselle Enchênée....toujours disponible sur Internet dont le nom du site figure en fin de journal.



## LA CANNE DU MEUNIER

En 1914, Alain Moisset, meunier du moulin du château de Cieurac, est parti rejoindre, à 44 ans, les troupes massées dans le nord de la France pour s'opposer à l'avancée de l'armée allemande. Il ne savait pas ce jour-là qu'il allait être le témoin de la plus grande boucherie de l'histoire de notre pays. Au début des hostilités, en automne 14, il avait pris soin de se tailler une jolie canne, dans une repousse d'une vieille souche de bouleau, en forêt de Compiègne. Cette



canne a accompagné notre soldat durant les quatre années de guerre. Et, dans des moments de relative accalmie, le soldat Moisset a pris goût à sculpter cette canne entourée d'une liane en y faisant figurer, à travers ses sculptures, à la fois des scènes de la guerre et également des scènes de la vie familiale à Cieurac, avant son départ pour le front. On y voit entre autres le dernier repas pris en famille le 1er août 1914, des scènes de labour en Quercy...mais aussi un allemand transpercé par une baïonnette, un des premiers avions de combat pendant la guerre, un canon de 75 qui fera dire au propriétaire de la canne «*que c'est le 75 qui a gagné la guerre*», un éloge des tirailleurs sénégalais...Et à son retour chez lui, à Cieurac, Alain Moisset a continué à travailler sa canne avec amour en y sculptant sa maison, son moulin et les divers travaux de la ferme.

Cette canne, vieille de 100 ans, nous raconte la vie d'un homme, une page d'histoire de France et la vie rurale dans le Quercy dans la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. C'est un objet précieux. Un sociologue et ethnologue toulousain, Claude Rivals, réputé pour ses travaux sur les moulins en France a eu la bonne idée d'écrire deux articles, en juillet 1995, dans lesquels il donne la parole à cette superbe canne qui nous raconte ainsi, sous la plume de l'écrivain, sa merveilleuse aventure à travers l'histoire de son propriétaire

Alain Moisset.

A la mort de son petit-fils, Henri Moisset, le 17 août dernier, on a bien cru que la canne avait disparu à tout jamais. A la demande de Gilbert Conquet, l'ancien maire de Cieurac, et de son épouse Brigitte, je me suis mis en quête de cette canne. Un voyage à travers la France qui m'a fait chercher du côté des archives départementales de Toulouse et d'Angers, dans les caves des amis des moulins de Lozère et de Normandie...En vain ! La canne semblait s'être volatilisée et je me décourageais dans mes recherches inutiles... jusqu'au jour béni de la vente aux enchères de tous les biens d'Henri Moisset lorsque le commissaire-priseur est tombé sur cette canne enfouie sous un fatras d'objets hétéroclites laissés à l'abandon depuis des décennies.

Les neuf héritiers du défunt ayant accepté de faire don de cette canne à la municipalité de Cieurac, on pourra désormais venir l'admirer à la mairie du village. L'ASEL, partie prenante de cette aventure, a réalisé grâce à la ténacité d'Emma Brunet, un joli fascicule qui contient les deux articles de Claude Rivals racontant la belle histoire de la canne du meunier de Cieurac. Si certains voulaient se procurer cet opuscule, il sera bientôt disponible au prix modique de 10 euros.

Daniel Pasquier,

# OPÉRATION DEPOLLUTION

## À ESCAMPS LES 13 ET 14 AVRIL

Il s'agit de retirer le plus gros des ordures jetées pendant des décennies dans les anciennes phosphatières dites des «Tempories» à Escamps.



## LE CONTEXTE

Rappelons que les phosphatières sont d'anciennes mines exploitées à la fin du 19<sup>ème</sup> pour en extraire le phosphate utilisé comme engrais agricole. Mais elles sont aussi des pièges à fossiles naturels, donnant ainsi une image de la faune entre -20 et -50 millions d'années. Il est donc important de les préserver aussi bien d'un point de vue ethnologique que paléontologique.

Pour mieux comprendre l'exploitation minière, la formation géologique, la flore et l'intérêt paléontologique de ces phosphatières, on peut d'ailleurs visiter d'avril à novembre les «[phosphatières du Cloup d'Aural](#)» à Bach.

## LE CHANTIER

Depuis des décennies ces phosphatières sont malheureusement aussi devenues des pièges... à ordures !

Il s'agit donc à la fois de dépolluer, de remettre en valeur, et de permettre la poursuite de recherches paléontologiques.

C'est le troisième site autour de Bach qui fait l'objet de ce genre d'opération. Celle du Mas de Dégot avait vu près de 200 bénévoles défilier!

Après une première opération effectuée sur ce site en 2011, il s'agit maintenant de dégager les parties profondes encombrées d'ordures et de carcasses de véhicules. Au vu de la très importante quantité de déchets, on ne peut malheureusement espérer tout enlever, mais au moins faire reculer les amoncellements les plus visibles, et dégager les galeries qui relient les différents puits d'exploitation.

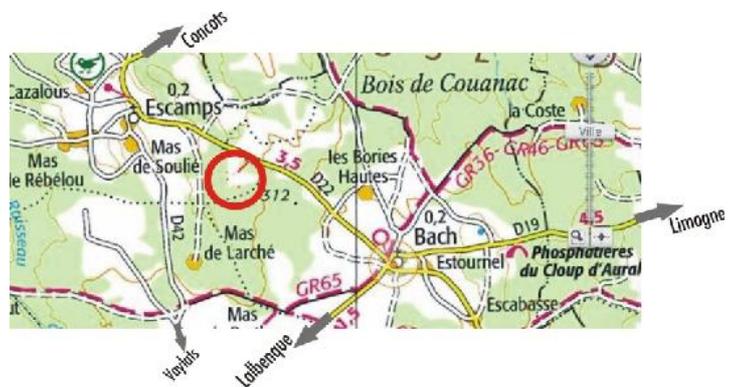
## LA LOGISTIQUE

Le Syded met quatre bennes à disposition, et le Comité départemental de spéléologie, maître d'œuvre du projet, s'occupe de la logistique, de la fourniture des gants et combinaisons jetables, et cerise sur le gâteau du casse-croûte!

Une main d'œuvre nombreuse étant indispensable à la réussite de ce projet, tout un chacun est donc convié à venir aider sur place. Rendez vous sur place à partir de 9h, les 13 et 14 Avril 2013.

Afin d'assurer la logistique, merci de confirmer votre présence en laissant un message au 05 65 24 73 52, ou un mail à : [contact@asel.eu.com](mailto:contact@asel.eu.com)

L'accès au site, repéré ci-dessous par un cercle, se fait par un chemin partant de la route de Bach à Escamps.



*Arnaud Prochaska*

# 20 AVRIL : SEPTIÈME FESTIVAL D'ECOLOTOI-MEME À LIMOGNE

Le samedi 20 avril, l'association Coquelicausse vous donne rendez-vous pour la septième fois à Limogne où l'accueil réservé par la municipalité et la population est toujours aussi chaleureux. Le but de ce festival est de créer un espace de rencontres entre des personnes de tous horizons, tisser des liens entre chaque individu, offrir la possibilité de découvrir, voire d'apprendre, permettre le rapprochement entre individus et savoirs, mettre en réflexion des idées respectueuses de l'humain et de son environnement pour construire des actions pertinentes au niveau

individuel et collectif. Voilà l'objectif de cette journée qui va se dérouler autour d'un marché, d'ateliers du savoir-faire, de conférences, d'un concert en soirée et d'une balade nocturne thématique.

A noter cette année la présence de Lydia et Claude Bourguignon qui viendront nous expliquer la microbiologie de nos sols et de Jacky Dupéty, grand promoteur de la technique BRF (*Bois Raméal Fragmenté*) pour éviter la déshydratation des sols.



Toute la journée, plus de 100 exposants (producteurs, artisans, entreprises, associations)

## PROGRAMME

10h :  
Ouverture du marché  
Troc aux plantes et aux graines !

12h30/13h : (Place de l'église)  
Apéro "des initiatives"  
(3 min de parole pour les associations et collectifs pour expliquer leurs actions)

12h/14h : (Place de l'église)  
Repas auprès des stands

19h : (Place de l'église)  
Repas organisé par l'association  
(sur réservation)

21h : (Salle des fêtes)  
Concert\* "Les cinq oreilles"



21h30 : (Place de l'église)  
Découverte de l'astronomie,  
avec le Club de Gigouzac  
Chasse aux insectes nocturnes,  
avec le PNR des Causses du Quercy

## CONFÉRENCES

10h30/12h :  
Les rapaces nocturnes,  
avec la LPO 46 (Salle des fêtes)  
Accompagnement par l'haptonomie  
pré et post-natal\*  
avec une sage-femme et l'association  
Alter-natives (Salle des associations)

11h/12h30 : (Chapiteau)  
La pollution lumineuse nocturne à  
Limogne, un an après...  
Quel bilan ?  
Quelles perspectives pour nos  
territoires ?  
avec le PNR et l'ANPCEN

17h/19h : (Chapiteau)  
La microbiologie des sols et le BRF\*  
Lydia et Claude Bourguignon



et  
Jacky Dupéty  
de l'association AVEBRF



## FORUMS/FILMS

Déambulation botanique :  
Départ 10h30 et 14h  
"Oh, la belle plante ! Qui est-elle ?"\*  
Françoise Le Moing (sur inscription)

Forum discussion :  
13h30  
"Les écoles alternatives"\* (voir accueil)  
avec La Calendreta de Saint-Céré  
et l'Établissement Scolaire  
Secondaire Alternatif d'Aurillac  
"Normes habitat/performance  
énergétique", la réglementation  
thermique 2012\* (Salle des associations)  
avec Gwendal Leconte

Film (Salle des fêtes)  
13h30  
"La transition au pays : une aventure  
lotoise"  
avec le collectif lotois pour la  
transition

15h  
"La terre ça vaut de l'or"\*  
avec le réalisateur Eric Maizy  
et l'association Vivre sur les Causses

## ET AUSSI...

Ateliers du Savoir-faire :  
Sur la journée (voir accueil):  
"Panification et démonstration de  
l'usage des fours coquilles"  
avec l'Association ÔBoutigou  
Atelier poterie, fabrication de  
produits ménagers, ferronnerie,  
animation tri des déchets...  
Atelier d'écriture  
par Brigitte Alglave (sur inscription)

Espace enfants (Placette)

Marionnettes (Déambulation)  
par Pierrot Chassaing

Le manège à pédales  
par la manègerie à vélos

15h : (Chapiteau)  
Spectacle enfant\* "Bienvenue sur terre"  
par la Compagnie Invent'air

et de nombreux autres ateliers  
auprès des stands...

pour en savoir plus :  
coquelicausse.over-blog.com

## ASEL

Mairie de Lalbenque  
46230 Lalbenque

Site internet : <http://www.asel.eu.com/>

Tel. 05 65 31 75 91 ou 05 65 20 24 89

Si vous voulez soutenir l'action de l'ASEL, si vous aimez lire ce petit journal,  
alors n'hésitez pas à nous rejoindre



### Adhésion à l'association (inclus l'abonnement à la Caselle Enchênée) :

- ✍ Individuel : 15€ / an
- ✍ Pour un couple : 20€ / an

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

EMAIL :

Dépôt légal préfecture de Cahors : Avril 2007 : n° 46/2007/06